

# L'article 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à l'énergie

## Déclaration du groupe Agriculture

L'agriculture est un acteur déterminant de la transition énergétique et écologique, il faut que les Pouvoirs publics traduisent par une politique ambitieuse l'engagement agricole. Mais déjà, en agriculture, la consommation et la production énergétiques sont équivalentes : le secteur est autonome énergétiquement en valeur.

Depuis plusieurs années, notre secteur travaille à réduire ses émissions de gaz à effet de serre mais aussi à apporter des solutions à la fois pour capter le carbone émis par d'autres activités et proposer des énergies et matériaux renouvelables.

Les agriculteurs sont capables de produire, consommer et recycler le carbone !

La profession agricole a initié des démarches bas carbone, dont nous avons déjà parlé au CESE avec le programme « life dairy carbone » qui compte 3 900 exploitations laitières engagées dans la réduction de leur impact carbone.

Il faut aussi citer les 170 000 hectares conduits en agroforesterie en France : 45 000 agriculteurs français sont agroforestiers. En France 28 % des sols cultivés et 20 % des prairies pourraient être conduits en agroforesterie.

Si la recherche, et le développement étaient plus soutenus, nous pourrions développer le potentiel agricole en matière de stockage de CO<sub>2</sub> et pour la production d'énergies issues de la biomasse.

Sur l'objectif de neutralité carbone, le groupe veut souligner qu'atteindre cet objectif est déjà très ambitieux. Il faut prendre le temps de trouver les possibilités d'y parvenir avant de fixer des objectifs chiffrés et précis comme nous l'avons fait dans la préconisation n°1. C'est d'autant plus vrai qu'il faut parfois revoir des objectifs chiffrés inatteignables.

Sur la question du « bilan carbone », il existe de nombreuses méthodes provenant de différents organismes. Il ne faut en retenir qu'une seule ; elle doit être diffusée et partagée, en France et en Europe. C'est ainsi que l'on pourra gagner la confiance des opérateurs sur sa fiabilité .

Pour l'instant, la contribution directe et indirecte du secteur à la production nationale d'énergie renouvelable est de 20 %. Avec une vraie ambition, nous pourrions encore mieux faire.

La lourdeur des investissements dans les unités de méthanisation, l'instabilité des politiques publiques, particulièrement en termes tarifaires ou encore les difficultés de distribution et de diffusion des énergies renouvelables sont autant d'obstacles qu'il faut lever pour pérenniser la production agricole d'énergies, malgré l'aide au raccordement réseau. La compétitivité de notre secteur doit être prise en compte.

Ainsi, avant la mise en place du plan méthanisation, la production avait dû subir de nombreux changements tant sur les volumes que sur les prix. Mais aujourd'hui encore, le secteur agricole manque d'une ambition forte par exemple pour optimiser l'utilisation des surfaces des bâtiments en énergie photovoltaïque ou encore pour dynamiser les cultures intermédiaires à vocation énergétique.

Pour le groupe, il était important que l'avis insiste, dès le départ, sur l'importance de mettre en place un cadre stable et prévisible pour la transition énergétique.

Sur les biocarburants, nous aurions souhaité que l'avis rappelle que la motorisation électrique n'est pas l'unique solution. La production de biocarburants permet de s'engager, pour un coût de transport moins élevé pour chaque citoyen, dans la transition énergétique. N'oublions pas que cette question des énergies renouvelables est liée à celle de la mobilité, essentielle en milieu rural. Nous attendons une véritable stratégie pour les territoires ruraux qui sont souvent oubliés, ou tout au moins bien moins lotis, sur ces questions.

D'une manière générale, il est très important que notre pays s'engage dans un mix énergétique qui tienne compte des externalités positives des énergies renouvelables agricoles.

Conforter la production d'énergies agricoles c'est encourager la création d'emplois, relocaliser une partie de notre économie et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le groupe a voté l'avis.